



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 10556

Numéro SIREN : 498 018 233

Nom ou dénomination : 5ASEC GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2013 sous le numéro de dépôt 102280



1310238301

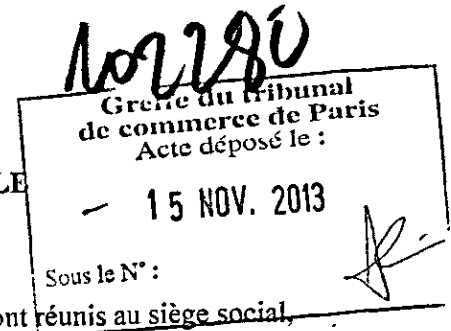
DATE DEPOT :	2013-11-15
NUMERO DE DEPOT :	2013R102280
N° GESTION :	2007B10556
N° SIREN :	498018233
DENOMINATION :	5ASEC GROUP
ADRESSE :	19 avenue de l Opéra 75001 Paris
DATE D'ACTE :	2013/06/24
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
	CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU DIRECTOIRE
	FIN MANDAT DE DIRECTEUR GENERAL

0713 10556

PG 26.06.13 cv, cw, FS,

5àSec Group
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 39.946.005 Euros
Siège Social : 19, Avenue de l'Opéra
75001 Paris
R.C.S Paris 498 018 233

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2013**



L'an deux mille treize et le vingt quatre Juin à 11 heures 30, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation du Président du Directoire,

Il est établi une feuille de présence signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur David SZTABHOLZ, Président de la société.

Le président constate, d'après la feuille de présence, que les associés présents, possèdent 38 946 555 actions, sur les 39.946.005 actions composant le capital social, représentant 38 946 555 voix sur les 39.941.005 voix existantes qu'en conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

M. le Président constate que :

. le Cabinet CONSTANTIN et Monsieur Jean LEBIT, commissaires aux comptes titulaires, régulièrement convoqué, sont absents.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La copie et récépissé postal des lettres de convocation des commissaires aux comptes titulaires
- La feuille de présence signée des associés
- Le rapport de gestion sur les comptes et les comptes consolidés
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée
- Les comptes annuels de la société et les comptes consolidé
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes
- Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Le président déclare que les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée. L'assemblée lui en donne acte.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Directoire sur la gestion de la société et sur la gestion du groupe consolidé de l'exercice clos le 31 Décembre 2012,
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce,
- Approbation desdits rapports, des comptes de la société et des comptes consolidés, quitus au Président et au directoire,

[signature]

- Affectation des résultats,
- Expiration du mandat de la société QUILVEST France, membre du Conseil de surveillance,
- Expiration des mandats de Monsieur Norbertus DE GRAAF, membre du Directoire et Directeur Général,
- Confirmation des mandats de Monsieur David SZTABHOLZ, membre du Directoire et Président,
- Démission de Madame Laurence BOUTTIER de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance et nomination d'un remplaçant
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

Le président met successivement aux voix les résolutions suivantes, à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports :

- sur les comptes de la société et les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2012,
- sur les comptes consolidés du groupe de l'exercice clos le 31 Décembre 2012

approuve les comptes de la société et les comptes consolidés du groupe de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président et au Directoire de l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes concernant les conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce, approuve ledit rapport ainsi que les mentions qui y sont portées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10.326.612,58 € s'impute sur le report à nouveau débiteur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société QUILVEST France, expire lors de la présente assemblée.

L'assemblée décide de nommer membre du Conseil de Surveillance la société LUX DIRECT PDI SARL, société à Responsabilité Limitée, au capital de 267.440 €, dont le siège social est 84 Grand Rue, L - 1660 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 142677, pour une durée de 5 années soit jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017.

Elle prend acte de la nomination par la société LUX DIRECT PDI SARL de Monsieur Thomas VATIER, né le 12 Octobre 1977, demeurant 28, Rue Saint Lazare, 75009 Paris, en qualité de représentant permanent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que les mandats de membre du Directoire et de Directeur Général de Monsieur Norbertus DE GRAAF, expirent lors de la présente assemblée.

L'assemblée décide de nommer membre du Directoire Monsieur Nicolas BOUCAULT, né le 28 Novembre 1974, à Migennes, demeurant 5B, Allée Charles Péguy, 74940 Annecy le Vieux, pour une durée de 6 années soit jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confirme les mandats de Membre du Directoire et de Président de Monsieur David SZTABHOLZ, nommé par le Conseil de Surveillance du 14 Septembre 2009 à ces fonctions, pour la durée restant à courir de ses mandats soit jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale connaissance prise de la démission de son mandat de membre du Conseil de Surveillance présentée par Madame Laurence BOUTTIER, prenant effet à la date de la présente assemblée, décide de nommer en remplacement Monsieur Antoine VEDRENNE, né le 12 Avril 1978, demeurant 11, Rue de la Mission Marchand, 78800 Houilles, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations, à l'effet de procéder aux formalités de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président.

LE PRESIDENT

